



JE SUIS UN OFFICE DE TOURISME

Je classe mon Office de Tourisme

OUTIL À VOTRE DISPOSITION INTÉGRALEMENT PRIS EN CHARGE
PAR LE CDT



Objectifs

Mis en place par le ministère en charge du tourisme, ce classement est composé de deux catégories depuis le 1er juillet 2019.

Les critères de classement ont été simplifiés, avec désormais deux catégories : la I et la II et suppression de la Cat. III. Les principales nouveautés portent sur:

- La priorité aux moyens d'information touristique (site, wifi et réseaux sociaux) est donnée au numérique et allège les obligations de production de brochures papiers,
- Un nombre de critères divisé par 2, plus que 19 critères à satisfaire,
- Allègement des conditions d'ouverture des bureaux d'information adaptées aux flux touristiques saisonniers ou périodiques,
- Une meilleure adaptation des langues parlées demandées....

Le classement est prononcé par arrêté préfectoral et est valable 5 ans.

ETRE CLASSÉ C'EST AUSSI :

- une reconnaissance de l'engagement des élus, de la collectivité et du territoire dans le tourisme,
- un professionnalisme de l'office de tourisme auprès des prestataires et des clientèles en séjour,
- une justification des subventions publiques,
- une prise de conscience sur les missions et les moyens à allouer à l'office de tourisme,
- un signe distinctif au niveau national,
- une cohérence et homogénéité des services proposés, quelle que soit la destination.

Plus de services à disposition et augmentation de la qualité suite à la mise en œuvre d'une démarche « Qualité Tourisme ».

Public concerné

Offices de Tourisme

Prestations proposées par le CDT Destination Gers

■ Prestations offertes d'une valeur estimée à 448€ TTC (1 jour de travail) :

offert

- conseil / accompagnement à la mise en œuvre de la procédure de classement,
- appui au montage du dossier,
- suivi du dossier avec la Direccte.

Besoin d'aide ? Plus d'information ?

Demande de devis



Destination Gers Comité Départemental du Tourisme Emmanuelle BOYÉ-CAPDET

Responsable Qualification et Animation des Réseaux locaux
Pôle Accompagner, Développer et Qualifier les Entreprises et les Territoires
Tél ligne directe : +33 (0)5 62 05 87 39
Email : territoires@tourisme-gers.com